Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundesamt für Raumentwicklung ARE
Office fédéral du développement territorial ARE
Ufficio federale dello sviluppo territoriale ARE
Uffizi federal da svilup dal territori ARE

études

Etude thématique B2:

Spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisses

Le monitoring de l'espace urbain suisse

Version 01.08, mars 2008

Impressum

Editeur
Office fédéral du développement territorial (ARE)

Auteur
Hans Rudolf Meier
BHP – Hanser und Partner AG

Direction du projet
Marco Kellenberger et Muriel Odiet
Office fédéral du développement territorial (ARE)

Production
Rudolf Menzi
Office fédéral du développement territorial ARE

Citation
Office fédéral du développement territorial (ARE) (2008)
Le monitoring de l'espace urbain suisse, Etude thématique B2:
Spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisses
Version 01.08

Distribution
www.are.admin.ch

03.2008

Etude thématique B2:

Spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisses

Le monitoring de l’espace urbain suisse

B2 Les spécialisations fonctionnelles dans le réseau de villes suisses

Parmi les villes suisses considérées individuellement, même les plus grandes sont trop petites pour se mesurer aux grandes métropoles européennes. En réponse au défi que représente la mondialisation, la politique d'aménagement du territoire helvétique a choisi de miser sur les réseaux polycentriques de villes de grande, de moyenne et de petite dimension. D'une complémentarité fonctionnelle optimale, elles offrent ensemble les avantages d'une grande ville à l'échelle européenne.[1]

L'étude thématique B2 du « Monitoring de l'espace urbain suisse » étudie le rôle spécifique de chacune des agglomérations au sein du réseau de villes suisses. Elle aborde en particulier les questions suivantes du point de vue économique:

B21 Quelles sont les agglomérations suisses qui se qualifient comme principaux pôles d'emploi? Dans quelles agglomérations la fonction d'habitation est-elle la plus prononcée?

B22 Quelles sont les fonctions spécifiques de chacune des agglomérations du réseau de villes suisses (spécialisation des activités économiques)?

B23 Quelles sont les modifications survenues entre 1995 et 2005 dans chacune des agglomérations quant à l'orientation de leurs activités économiques?

B24 Quelles sont les différences entre agglomérations en matière de structure de qualification de la population active? Comment la structure de qualification de la main d'oeuvre a-t-elle évolué dans les agglomérations suisses entre 1990 et 2000?

B25 Quelles sont les relations entre agglomérations en termes de marchés du travail? Quelle est l'évolution des soldes pendulaires dans les agglomérations?

1 Cf. Conseil fédéral (1996): Les grandes lignes de l'organisation du territoire suisse, Berne.

Remarques préliminaire

Avant d'analyser les activités économiques d'une région, il est judicieux de regrouper en catégories le grand nombre des activités économiques définies par l'Office fédéral de la statistique. En nous appuyant sur la typologie utilisée avant tout par les grandes banques suisses, nous proposons les groupes suivants:

Groupes d'activités économiques	Secteurs d'activité les classes NOGA (2) du recensement fédéral des entreprises
Matières premières, approvisionnement, élimination	Industries extractives (classe NOGA 10-14), raffinage du pétrole (23), récupération et recyclage (37), approvisionnement énergétique (40), distribution d'eau (41); collecte et traitement des déchets (90)
Industries à forte création de valeur a)	Industrie chimique (24), articles en caoutchouc et en matières plastiques (25), fabrication de machines et d'équipements (29), fabrication de machines de bureau, d'appareils pour le traitement des données et d'équipements informatiques (30), fabrication d'appareils électriques pour la production, la distribution de l'électricité (31), Fabrication d'équipements de radio, de télévision (32), fabrication d'instruments médicaux et d'instruments de précision (33), remorques et accessoires pour véhicules automobiles (34), fabrication d'autres moyens de transport (35)
Autres industries	Aliments et boissons (15), industrie du tabac (16), industrie textile (17), vêtements et fourrures (18), articles en cuir et chaussures(19), travail du bois et fabrication d'articles en bois (20), industrie du papier et du carton (21), produits minéraux non métalliques (26), métallurgie et travail des métaux (27), travail des métaux (28), meubles, bijoux, articles de sport (36)
Construction	Construction (45)
Transports, commerce de gros, logistique	Commerce/réparation de véhicules automobiles (50), commerce de gros, intermédiaires du commerce (51), transports terrestres, transports par conduites (60), transports par eau (61), transports aériens (62), services auxiliaires des transports (63)
Services personnels	Commerce de détail et réparation (52), hôtellerie et restauration (55), activités culturelles, sportives, récréatives (92), services personnels (93)
Information, communication	Édition, impression, reproduction (22), télécommunications (64)
Activités financières	Intermédiation financière (65), assurances (66), Activités auxiliaires liées à l'intermédiation financière et aux assurances (67)
Services aux entreprises	Activités immobilières (70), location de biens mobiles (71), services informatiques (72), recherche et développement (73), services aux entreprises (74)
Services sociaux et administratifs	Administration publique, assurances sociales, défense nationale (75), enseignement (80), santé et action sociale (85), groupements d'intérêts, associations (91)

a) Secteurs industriels selon NOGA2, à coefficient d'exportation et à productivité du travail relativement élevés
Source: BHP – Hanser und Partner, selon les bases de l'OFS (Nomenclature générale des activités économiques NOGA 2)

B21 Les agglomérations suisses comme lieux de travail et d'habitation

Les agglomérations exercent une fonction centrale non seulement comme pôles de l'emploi, mais aussi comme pôles d'habitation très demandés. L'une de ces fonctions peut l'emporter sur l'autre suivant les facteurs qui font l'attrait de la ville (p. ex. qualité de la desserte, proximité des grands centres économiques, charge fiscale relativement basse). La carte et le tableau ci-après illustrent la signification relative des agglomérations suisses, respectivement des classes d'agglomérations selon leur grandeur, comme lieux de travail et comme lieux d'habitation.

Fig. no B21-1: La répartition des habitations et des emplois par classe de grandeur des agglomérations

cf. le tableau d'indicateurs B21-1	Habitant-e-s a)			Emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire b)			Densité des emplois c)	
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	*Pourcentage 1995*	Nombre 2005	*Pourcentage* 2005	*Pourcentage 1995*	Nombre 2005	*Pourcentage* 2005	*1995*	2005
Grandes agglomérations d)	*36.4%*	2'735'118	36.7%	*42.9%*	1'369'307	43.8%	*51.5*	50.1
Moyennes agglomérations d)	*25.1%*	1'879'842	25.2%	*26.6%*	826'716	26.5%	*46.2*	44.0
Petites agglomérations d) e)	*11.4%*	853'812	11.4%	*11.9%*	363'997	11.7%	*45.6*	42.6
Espace urbain e)	***72.9%***	**5'468'772**	**73.3%**	***81.4%***	**2'560'020**	**82.0%**	***48.7***	**46.8**
Espace rural	*27.1%*	1'990'356	26.7%	*18.6%*	564'201	18.0%	*29.9*	28.3
Suisse	***100.0%***	**7'4591'28**	**100.0%**	***100.0%***	**3'124'221**	**100.0%**	***43.6***	**41.9**

a) Population résidente permanente à la fin de l'année
b) Nombre de personnes occupées, en équivalents plein temps
c) Densité de l'emploi = nombre d'équivalents plein temps par 100 habitant-e-s
d) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: 50'000 bis 250'000 habitant-e-s; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s
e) y compris les villes isolées

Source: OFS: Recensement fédéral des entreprises ; Statistique de la population ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Fig. no B21-2: La densité de l'emploi dans les agglomérations suisses en 2005

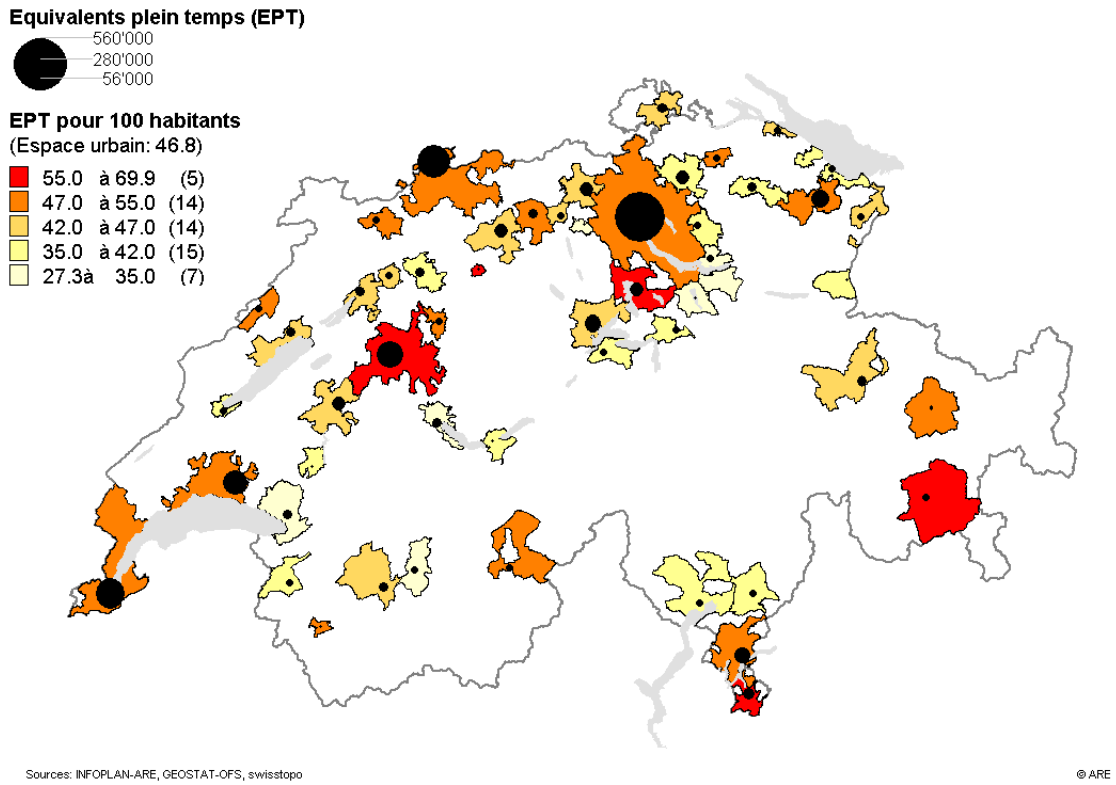

Source: Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos des figures B21-1 et B21-2:

- En Suisse, 2005, 82% des emplois et 73% de la population résidente permanente sont établis dans l'espace urbain en 2005. Notons que 44% de tous les emplois et 37% de tous les habitant-e-s se concentrent dans les grandes agglomérations de Zurich, Genève, Bâle, Lausanne et Berne (sans les parties de ces agglomérations situées sur territoire étranger).

- Les 20 moyennes agglomérations du pays, qui comptent entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s, représentent un quart des emplois et des habitant-e-s de la Suisse. Les 30 petites agglomérations et villes isolées réunissent un peu plus de 10% des emplois et des habitant-e-s.

- Dans l'espace urbain, on compte quelque 47 emplois pour 100 habitant-e-s (42 emplois pour 100 habitant-e-s en moyenne Suisse). La fonction de pôle de l'emploi est la plus marquée dans les grands centres, avec 50 emplois à plein temps par 100 habitant-e-s.

- La densité d'emplois est particulièrement forte dans les agglomérations de Saint-Moritz (70), Zoug (57), Chiasso-Mendrisio (57), Berne (56), Frauenfeld (54), Saint-Gall (52) et dans quelques villes isolées. Dans les agglomérations de Zurich, Bâle et Lugano, le nombre d'emplois (équivalents plein temps) est de 50 pour 100 habitant-e-s.

- Entre 1995 et 2005, la densité de l'emploi a reculé dans l'ensemble du pays ; elle a passé de 49 à 47 emplois par 100 habitant-e-s, sous l'effet d'une progression démographique plus rapide que celle du nombre d'emplois. Toutes les catégories d'espaces considérées dans la présente étude sont frappées par ce recul.

- Seules les agglomérations de Zoug, de Frauenfeld, de Saint-Gall et de Berne ont enregistré une augmentation de la densité des emplois durant cette période, sous l'effet d'une évolution plus favorable de l'emploi que de la population.

B22 La spécialisation des activités économiques dans les agglomérations suisses

Le positionnement des agglomérations suisses selon les branches

Du fait de conditions régionales très hétérogènes, la Suisse se caractérise par une répartition très disparate des diverses activités économiques entre les régions. Cette constatation vaut également pour les agglomérations du pays, malgré de nombreuses similitudes entre les espaces urbains. Il convient donc de relever les activités économiques qui distinguent les agglomérations en comparaison avec l'espace urbain suisse dans son ensemble.

Pour analyser la position des agglomérations suisses en fonction des branches économiques, l'indicateur utilisé n'est pas le quotient de localisation[2], mais **le nombre des emplois d'une branche**

[2] Cette mesure se définit comme le rapport entre le pourcentage d'emplois d'un secteur d'activité économique et le nombre total d'emplois dans la catégorie d'espace considérée, rapporté au pourcentage d'emplois total du même secteur en Suisse. Cette mesure est peu éloquente dans les unités territoriales qui comptent un nombre relativement restreint

économique rapporté à 1'000 habitant-e-s et emplois. Cette option a été choisie parce qu'on peut admettre qu'une agglomération qui compte un nombre proportionnellement supérieur d'emplois dans une branche par rapport au potentiel régional théorique (nombre d'emplois et d'habitant-e-s dans l'agglomération) offre un attrait relativement élevé aux yeux de cette branche.

En comparant le nombre de personnes occupées (équivalents plein temps) par 1'000 habitant-e-s et le nombre d'empois dans les différents groupes de branches dans une catégorie d'espace particulière à la valeur moyenne valable pour l'espace urbain, on obtient les groupes de branches qui jouent un rôle plus important dans cet espace que ne laissaient penser le nombre d'habitant-e-s et d'emplois. Les illustrations B22-1 et B22-2 donnent une vue d'ensemble de l'importance relative des divers groupes de branches dans les agglomérations suisses, selon la distinction entre grandes, moyennes et petites agglomérations.[3]

Fig. no B22-1: Le nombre d'emplois par 1'000 habitant-e-s et le nombre d'emplois par groupe de branches[a)] et par classe de grandeur des agglomérations[b)] 2005

cf. le tableau d'indicateurs B22-1	Équivalents plein temps a) Suisse 2005		Équivalents plein temps a) par 1'000 habitant-e-s et emplois				
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	Nombre	par 1'000 habitant-e-s et	Grandes agglomérations	Moyennes agglomérations	Petites agglomérations c)	Espace urbain c)	Espace rural
Branches b)		emplois	>= 250'000 hab.	50'000 bis 250'000 hab.	< 50'000 hab.		
Matières premières, approvisionnement, élimination	49'642	4.7	4.2	**5.2**	**5.1**	4.7	4.8
Construction	252'717	26.9	23.9	**28.0**	**29.6**	26.1	**29.1**
Industries à forte création de valeur b)	284'187	31.0	26.0	**35.0**	**46.8**	32.2	27.3
Autres industries b)	328'065	**23.9**	14.3	**24.2**	**33.6**	20.6	**34.3**
Transports, logistique	399'232	37.7	**45.7**	38.2	36.4	41.8	25.1
Services personnels	492'277	46.5	48.3	48.6	50.6	48.8	39.5
Information, communication	104'226	9.8	**14.0**	10.2	7.3	11.7	4.0
Activités financières	181'913	17.2	**29.7**	14.5	9.4	21.5	3.7
Services aux entreprises	362'776	34.3	**50.8**	35.1	21.7	41.1	12.8
Services sociaux et administratifs	669'186	63.2	**76.6**	66.7	58.3	70.5	40.4
Emplois, secondaire et tertiaire	**3'124'221**	**295.2**	**333.6**	**305.5**	**298.9**	**318.9**	**220.9**

Entre 5 et 25% au-dessus de la moyenne arithmétique de l'espace urbain

Au 25% au-dessus de la moyenne arithmétique de l'espace urbain

a) Nombre de personnes occupées, en équivalents plein temps

b) À propos du regroupement des branches économiques : voir la remarque méthodologique dans l'introduction à la présente étude

c) villes isolées comprises

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

d'emplois et un éventail plutôt mince de branches économiques. Dans un tel cas, un quotient local supérieur à la moyenne n'est pas nécessairement l'expression d'une „spécialisation" des activités économiques dans une région.

3 Définition des classes de grandeur: cf. note en bas de page dans l'illustration

Observations à propos de la figure B22-1:

- Les **grandes agglomérations** forment les principaux centres des branches « Activités financières », « Services aux entreprises » et « Information, communication ». Elles concentrent également un nombre relativement élevé d'activités dans les domaines « Transports/Commerce de gros/Logistique » et « Services sociaux et administratifs ».

- Les **petites agglomérations et les villes isolées** ont une importance relativement élevée comme sites industriels, alors qu'elles font état de chiffres relativement faibles quant aux activités typiques des grandes villes, telles que celles qui concernent les activités financières, les services aux entreprises, l'informatique et la communication, les transports, du commerce de gros et la logistique.

- Les **moyennes agglomérations** offrent un tableau comparable à celui des petites agglomérations et des villes isolées : l'industrie, la construction et le domaine « matières premières, approvisionnement, élimination » occupent une fonction relativement élevée. Quant aux valeurs qui caractérisent le secteur des services, elles ne divergent pratiquement pas de celles qui qualifient l'espace urbain dans son ensemble.

- Dans l'**espace rural**, on recense (par rapport au nombre d'habitant-e-s et d'emplois) un nombre relativement élevé de places travail dans les industries à création de valeur inférieure à la moyenne. L'hôtellerie et la restauration sont relativement bien représentées, compte tenu de la fonction touristique d'un grand nombre de régions rurales ; ajoutés aux chiffres du commerce de détail et des services personnels, leur importance n'est pourtant pas supérieur à la moyenne (cf. « Densité des emplois » dans le domaine des services personnels).

Fig. no B22-2: Le nombre d'emplois par 1'000 habitant-e-s et le nombre d'emplois par groupe de branches[a)] et par classe dans les agglomérations suisses[b)] 2005

Industries à forte création de valeur

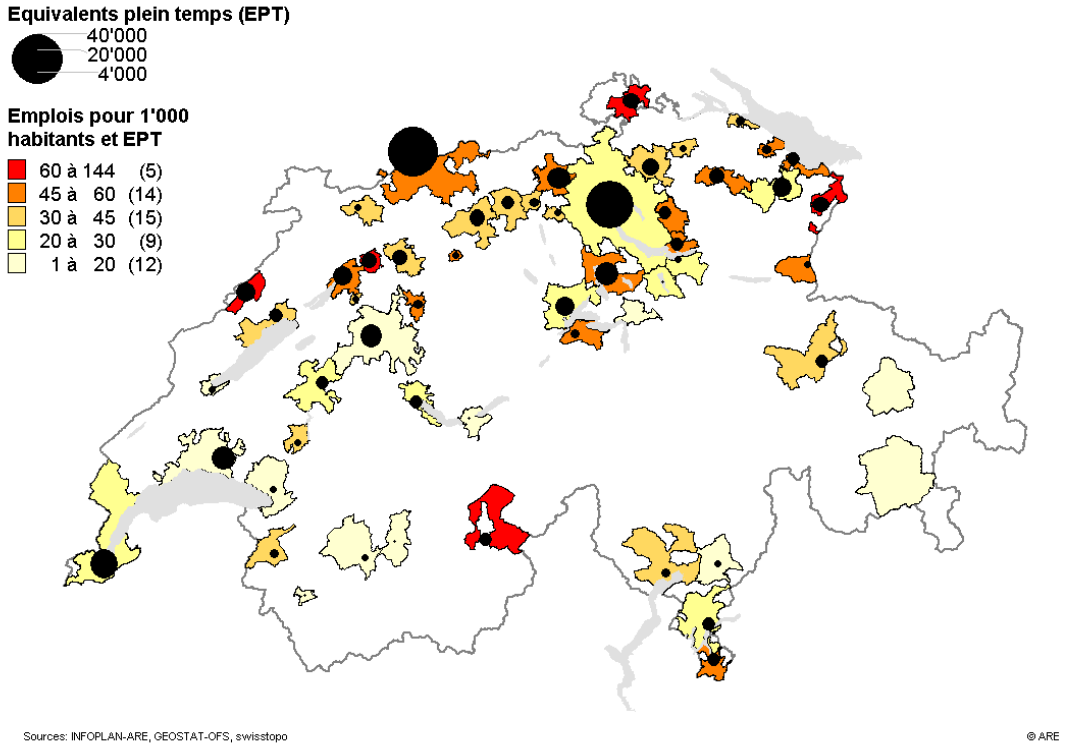

Autres industries

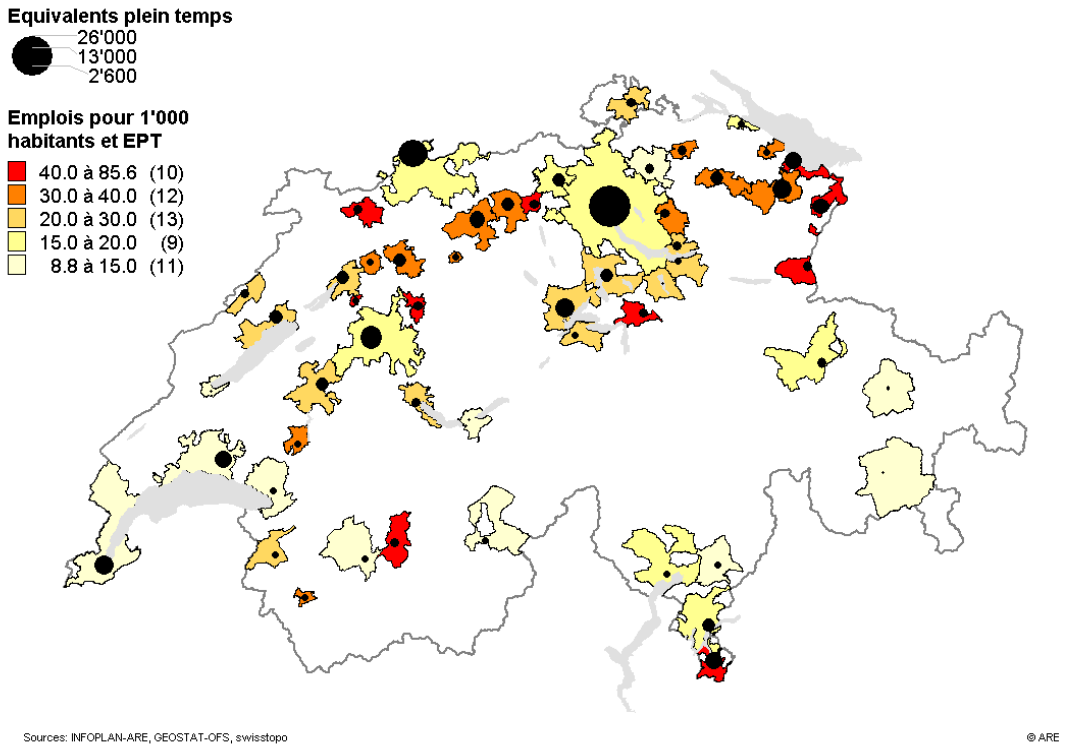

Transports, commerce de gros, logistique

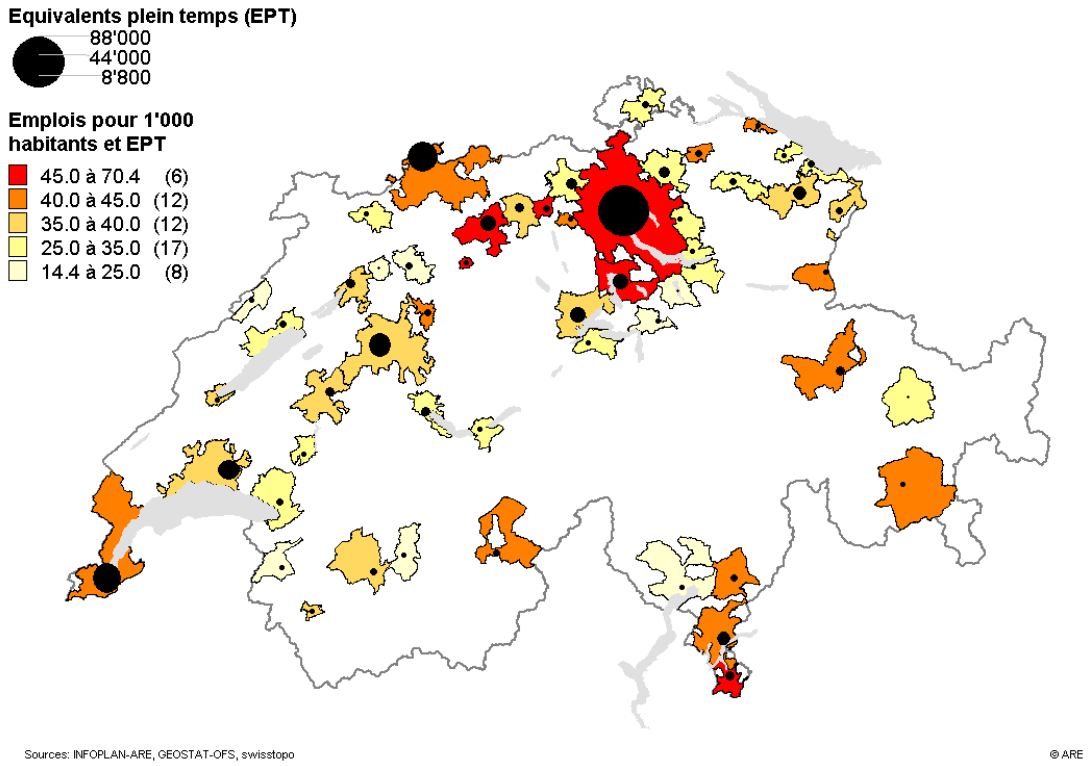

Services personnels

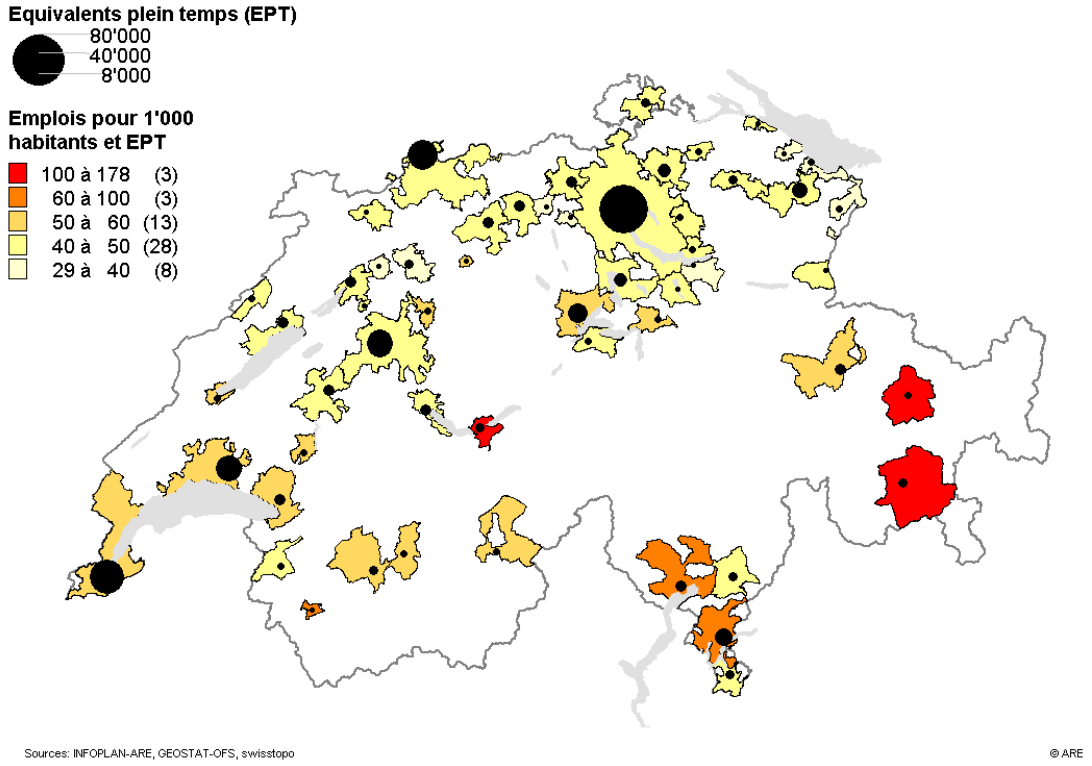

Banques et assurances

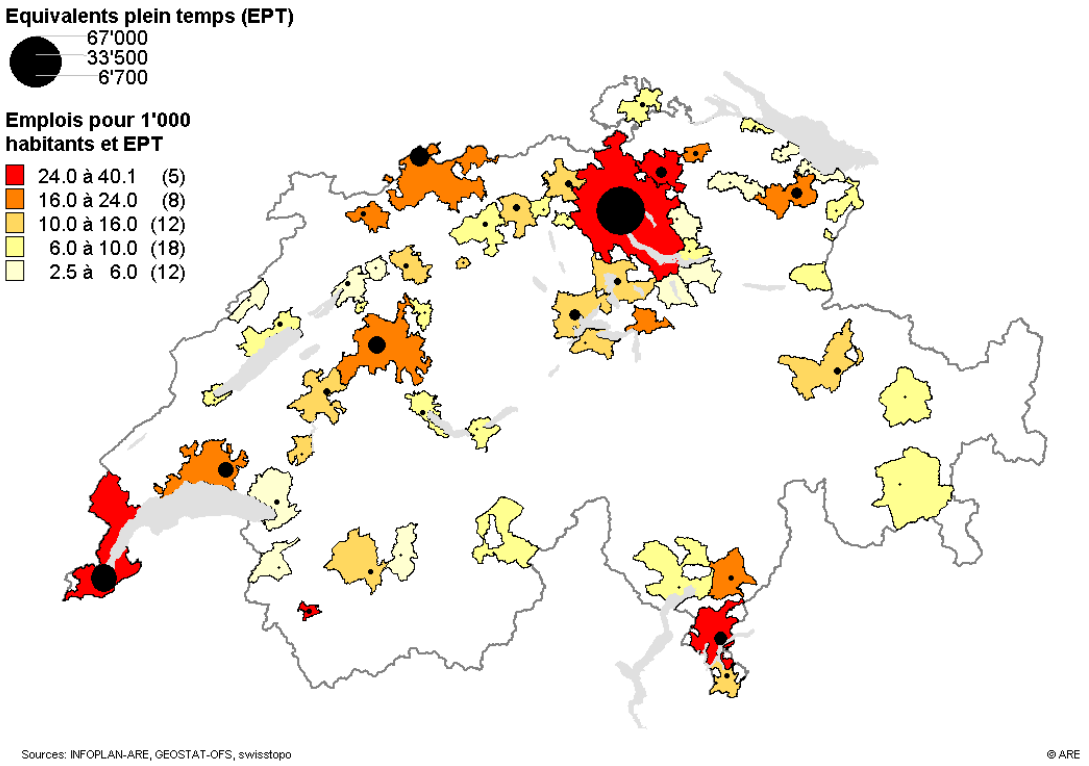

Services aux entreprises

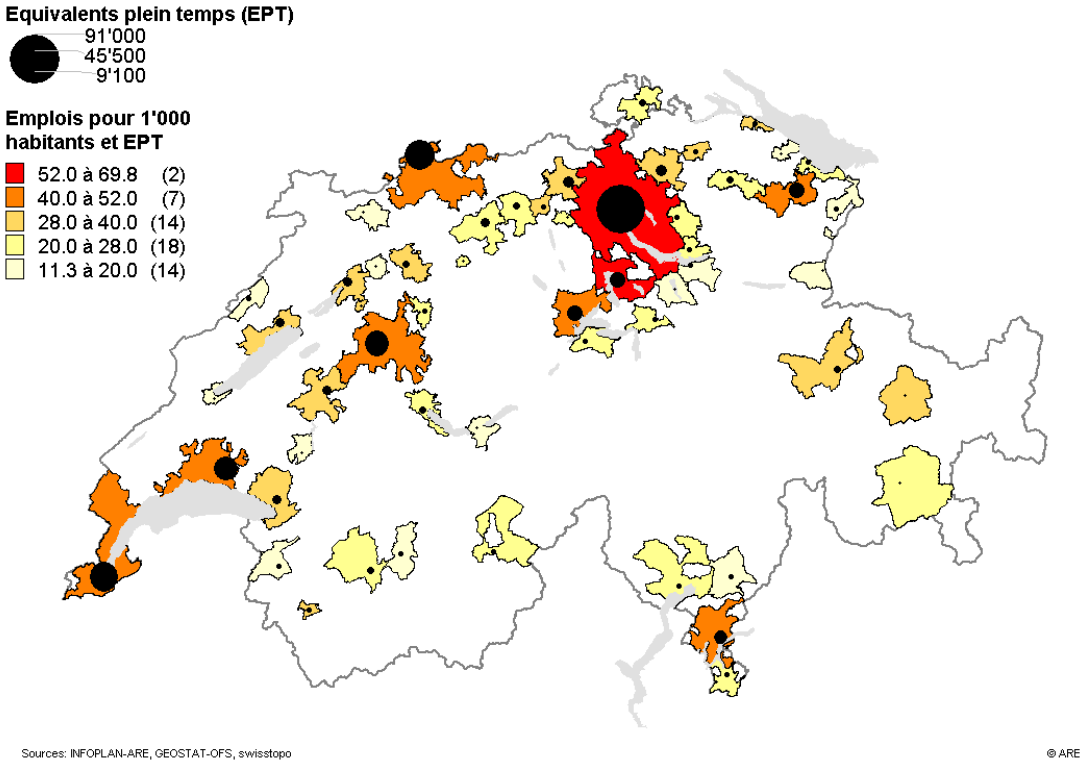

Information, communication

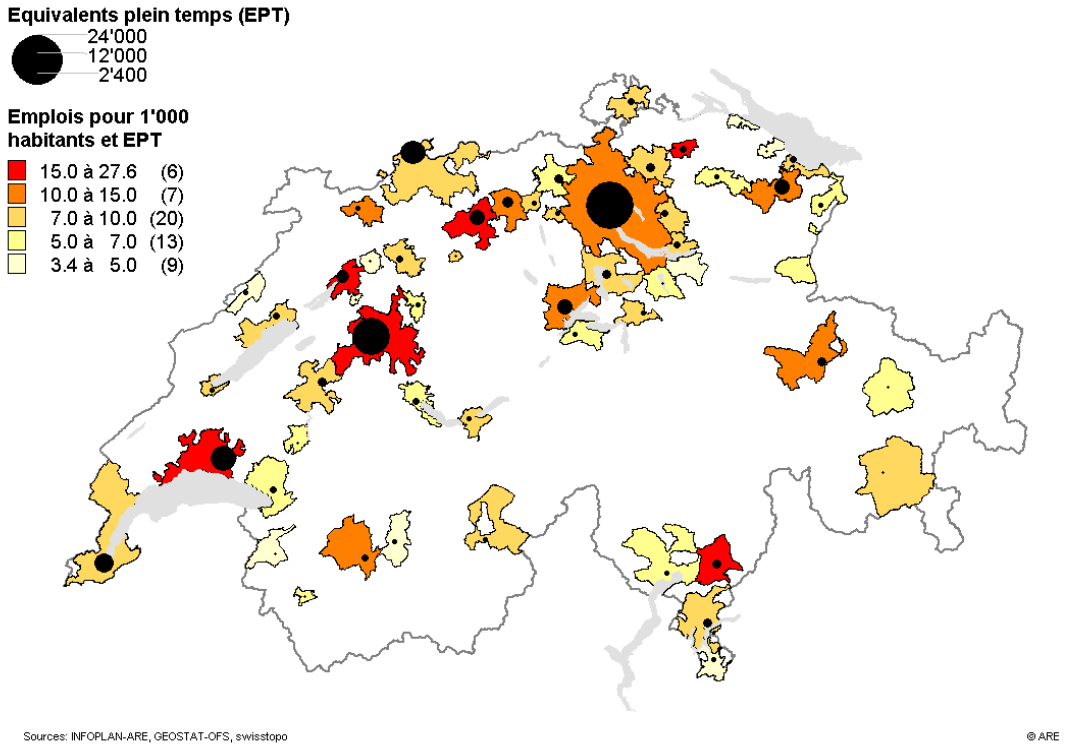

Services sociaux et administratifs

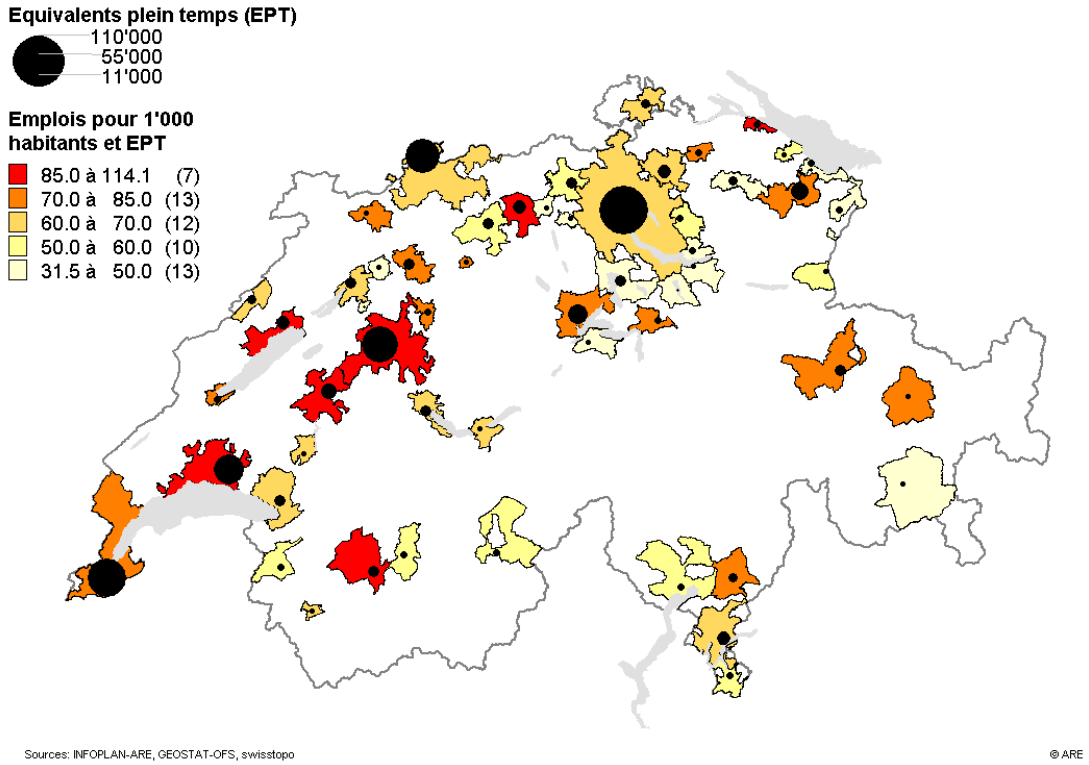

a) À propos du regroupement des branches économiques : voir la remarque méthodologiques dans l'introduction à la présente étude
b) villes isolées comprises

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos de la fig. B22-2:

- La moitié des agglomérations et des villes isolées suisses sont fortement marquées par l'industrie.
  - Les agglomérations de Granges et de La Chaux-de-Fonds – Le Locle (industrie horlogère), de Brigue-Viège (industrie chimique), de Heerbrugg-Altstätten, ainsi que de Schaffhouse occupent les positions de tête dans le domaine des **industries à forte création de valeur**. Bâle présente une densité d'emplois remarquable dans ce secteur pour une grande agglomération (industrie chimique/pharmaceutique).
  - Dans le domaine des **autres industries** (cf. définition p. 3), on trouve à nouveau de petites agglomérations en tête de liste : Lyss, Heerbrugg-Altstätten, Chiasso-Mendrisio, Arbon-Rorschach, Delémont, Buchs (SG), Lenzbourg, Schwyz, ainsi que Langenthal.

  On note par ailleures que les régions à forte densité d'emplois dans le domaine des industries à forte création de valeur présentent également un nombre relativement élevé d'emplois dans les autres industries. Font exception à cet égard (autres industries relativement peu importantes) les agglomérations de Bâle, Zoug, Baden, de Wohlen (AG), Schaffhouse et Brigue-Viège.

- Dans le domaine « **Transports, commerce de gros et logistique** », ce sont surtout les agglomérations d'Olten-Zofingue, de Zoug, de Chiasso-Mendrisio, de Zurich et de Lenzbourg, ainsi que la ville isolée de Langenthal qui se distinguent par une densité des emplois supérieure à la moyenne.

- Relativement aux **services personnels** (avec les secteurs commerce de détail, hôtellerie et restauration, loisirs/culture/sport, services personnels), les centres touristiques alpins de Saint-Moritz, de Davos et d'Interlaken, les deux agglomérations tessinoises de Locarno et de Lugano, ainsi que Martigny occupent une place relativement importante.

- La densité des emplois liés aux **activités financières** confirme le rôle prépondérant joué dans ce domaine par les grands centres que sont Genève et Zurich, ainsi que par l'agglomération de Lugano. Winterthour (assurances) et Martigny accusent elles aussi des valeurs relativement élevées.

- C'est dans les grandes agglomérations – plus particulièrement dans celle de Zurich – ainsi que dans certaines moyennes agglomérations qui ont des activités de places financières (Zoug, Saint-Gall, Lugano) que la densité des emplois est relativement élevée dans le domaine des **services aux entreprises.** La situation est comparable pour le secteur **information/communication**, où la densité de l'emploi est en plus marquée par la répartition spatiale des entreprises de la Confédération que sont La Poste et Swisscom (p. ex. Berne, Bienne, Frauenfeld, Bellinzone).

- L'importance relative des agglomérations en matière de **services sociaux et administratifs** découle essentiellement de leur fonction politico-administrative, qu'elles soient siège d'organisations internationales, ville fédérale et/ou siège de l'administration cantonale.

Le rôle des agglomérations suisses comme centres de décision et de contrôle

Les entreprises qui comptent plusieurs exploitations ont la possibilité de répartir les différentes tâches (gestion, administration, logistique, production, etc.) sur plusieurs sites, conformément aux besoins spécifiques. Cette division des tâches selon des critères fonctionnels et spatiaux à l'intérieur des entreprises ne peut pas être représentée à l'aide de l'approche par branches telle qu'elle est décrite ci-avant. En considérant la localisation du siège principal des entreprises les plus performantes du point de vue de leur chiffre d'affaires, on peut mettre en évidence les agglomérations suisses qui jouent un rôle important de sites de décision et de contrôle pour les entreprises (cf. fig. no B22-3).

Fig. no B22-3: Répartition spatiale des sièges principaux des entreprises «top 1000» en Suisse en 2005a)

cf. tableau des indicateurs B22_3	Entreprises „top 1000"				À titre de comparaison:	
	Entreprises		Chiffre d'affaires		Équivalents plein temps b)	Population résidente
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	Nombre	Pourcentage	En mrds CHF	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage
Grandes agglomérations c)	575	46.7%	514.0	53.0%	43.8%	36.7%
- Agglomération de Zurich	295	23.9%	184.3	19.0%	17.8%	14.8%
- Agglomération de Berne	68	5.5%	53.5	5.5%	6.1%	4.6%
- Agglomération de Bâle	121	9.8%	171.6	17.7%	7.7%	6.5%
- Agglomération de Lausanne	36	2.9%	14.8	1.5%	4.7%	4.2%
- Agglomération de Genève	55	4.5%	89.9	9.3%	7.5%	6.6%
Moyennes agglomérations c)	351	28.5%	373.7	38.5%	26.5%	25.2%
Petites agglomérations c) d)	126	10.2%	48.3	5.0%	11.7%	11.4%
Espace urbain d)	1'052	85.4%	936.1	96.5%	81.9%	73.3%
Espace rural	180	14.6%	34.3	3.5%	18.1%	26.7%
Suisse	**1'232**	**100.0%**	**970.4**	**100.0%**	**100.0%**	**100.0%**

a) La masse est formée par les 1'232 entreprises les plus performantes en termes de chiffre d'affaire en Suisse

b) Tous les équivalents plein temps dans le secondaire et le tertiaire, selon le Recensement fédéral des entreprises 2005

c) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: de 50'000 à 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

d) y compris les villes isolées

Source: Schweizerische Handelszeitung/ Dun & Breadstreet; OFS: Statistique de la population, adaptation : BHP – Hanser und Partner AG ; OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos de la fig. B22-3:

Les sites d'implantation du siège principal des entreprises les plus performantes en termes de chiffre d'affaires en Suisse se concentrent dans l'espace urbain, et le plus souvent dans les grandes et moyennes agglomérations:

- 85% des entreprises qui appartiennent au palmarès des 1000 plus performantes domiciliées en Suisse ont leur siège principal dans l'espace urbain. Ensemble, ces entreprises génèrent un revenu de 936 milliards de francs, soit 96% du revenu cumulé des entreprises considérées.

- 53% des revenus obtenus par ces entreprises « top 1000 » sont générés par des entreprises implantées dans les grandes agglomérations, 30% par des entreprises situées dans des moyennes agglomérations. Ces pourcentages sont nettement plus élevés que ceux qui se

rapportent aux emplois et aux habitant-e-s des grandes agglomérations (44%, resp. 37%) et dans les moyennes agglomérations (27%, resp. 25%).

- Les agglomérations qui comptent le plus grand pourcentage d'entreprises les plus performantes en termes de chiffre d'affaires sont Zurich (19%) et Bâle (18%), talonnées par la moyenne agglomération de Zoug, qui totalise 16% des chiffres d'affaires consolidés totaux. L'agglomération de Montreux-Vevey, qui accueille le siège du groupe Nestlé, représente un autre pôle particulièrement important (10%) à côté des centres de Zurich et de Bâle.

B23 La modification de la différenciation fonctionnelle des agglomérations suisses entre 1995 et 2005

La spécialisation économique au sein du réseau de villes suisse évolue, dans la mesure où certaines agglomérations parviennent fréquemment à renforcer des compétences existantes dans une branche ou dans un secteur d'activité. Dans d'autres domaines de l'économie, par contre, leur position tend à s'affaiblir. Les représentations ci-après montrent la répartition des emplois selon les catégories d'espaces (par classes de grandeur des agglomérations, espace rural) et les secteurs d'activités entre 1995 et 2005, ainsi que le renforcement et l'affaiblissement de la position relative des divers secteurs d'activités dans chacune des agglomérations.[4]

Fig. no B23-1: La répartition des emplois par groupes de branches [a)] et par classe de grandeur des agglomérations, 1995 / 2005

cf. tableau d'indicateurs B23_1	Pourcentage d'équivalents plein temps rapporté au total du secteur d'activité respectif							
	Grandes agglomérations b)		Moyennes agglomérations b)		Petites agglomérations b) c)		Espace rural	
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	1995	2005	1995	2005	1995	2005	1995	2005
Matières premières, approvisionnement, élimination	34.2%	34.7%	27.2%	**28.1%**	11.7%	**12.6%**	26.8%	24.6%
Construction	35.0%	34.5%	26.6%	26.6%	12.7%	12.7%	25.8%	26.2%
Industries à forte création de valeur b)	36.2%	32.6%	28.5%	28.8%	16.2%	**17.4%**	19.1%	**21.2%**
Autres industries b)	25.1%	23.2%	26.0%	25.9%	16.0%	16.2%	32.9%	**34.6%**
Transport, commerce de gros, logistique	49.5%	47.0%	24.7%	**25.9%**	10.8%	11.1%	14.9%	**16.0%**
Services personnels	40.0%	40.3%	26.5%	26.7%	12.2%	12.5%	21.3%	20.5%
Information, communication	50.2%	**55.3%**	30.1%	26.4%	9.1%	8.6%	10.6%	9.7%
Activités financières	63.9%	**67.0%**	24.2%	21.5%	6.5%	6.3%	5.4%	5.2%
Services aux entreprises	54.2%	**57.5%**	27.7%	26.2%	8.4%	7.3%	9.7%	9.0%
Services sociaux et administratifs	47.5%	47.6%	25.9%	26.7%	10.8%	10.5%	15.8%	15.2%
Emplois du secondaire et du tertiaire	42.9%	43.8%	26.6%	26.5%	11.9%	11.7%	18.6%	18.1%
Population résidente permanente	36.4%	36.7%	25.1%	25.2%	11.4%	11.4%	27.1%	26.7%

Renforcement net de la position relative dans le secteur d'activité concerné (augmentation de 3% au moins)

Affaiblissement net de la position relative dans le secteur d'activité concerné (diminution de 3% au moins)

a) À propos du regroupement des branches économiques : voir la remarque méthodologique préliminaire dans l'introduction à la présente étude

b) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: de 50'000 à 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

c) y compris les villes individuelles

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

4 L'amélioration de la position relative d'une agglomération dans un secteur d'activité économique résulte d'une dynamique des emplois proportionnellement plus favorable de l'agglomération dans ce secteur par rapport à la moyenne suisse dans ce même secteur. Par conséquent, même un recul du pourcentage d'emplois inférieur à la moyenne dans une agglomération représente un renforcement de la position de cette dernière dans le secteur d'activité considéré.

Observations à propos de la fig. B23-1:

- L'analyse de la dynamique en fonction de la classe de grandeur des agglomérations durant la période 1995-2005 révèle des différences nettes entre le groupe des grandes agglomérations et celui des petites et moyennes agglomérations :
  - Le **groupe des grandes agglomérations** a augmenté sa part d'emplois dans le domaine des services liés à la fonction de centre, à savoir « Activités financières », « Services aux entreprises », ainsi que « Information/communication », alors que l'industrie et le secteur « transports/commerce de gros/logistique » enregistrent des baisses de pourcentages marquants.
  - Les **petites et moyennes agglomérations** font état d'une évolution générale contraire à celle des grandes agglomérations : alors que leur importance en termes d'emploi diminue dans le secteur des services à forte création de valeur (activités financières, services aux entreprises, information/communication), elles ont renforcé leur position comme lieux d'implantation d'industries, ainsi que d'entreprises de transport, de commerce de gros et de logistique.
- Dans l'ensemble, **l'espace urbain** a perdu des pourcentages d'emplois au bénéfice de l'espace rural entre 1995 et 2005, tant dans l'industrie que dans les domaines des transports et de la logistique. Parallèlement, l'espace urbain a augmenté, aux dépens de l'espace rural, sa part d'emplois dans tous les domaines du secteur tertiaire, ainsi que dans le groupe « matières premières, approvisionnement, élimination ».

Fig. no B23-2: Modification du pourcentage des emplois dans les agglomérations suisses[a)] dans des groupes de branches choisis[b)] entre 1995 et 2005 (en %)

Industries à forte création de valeur

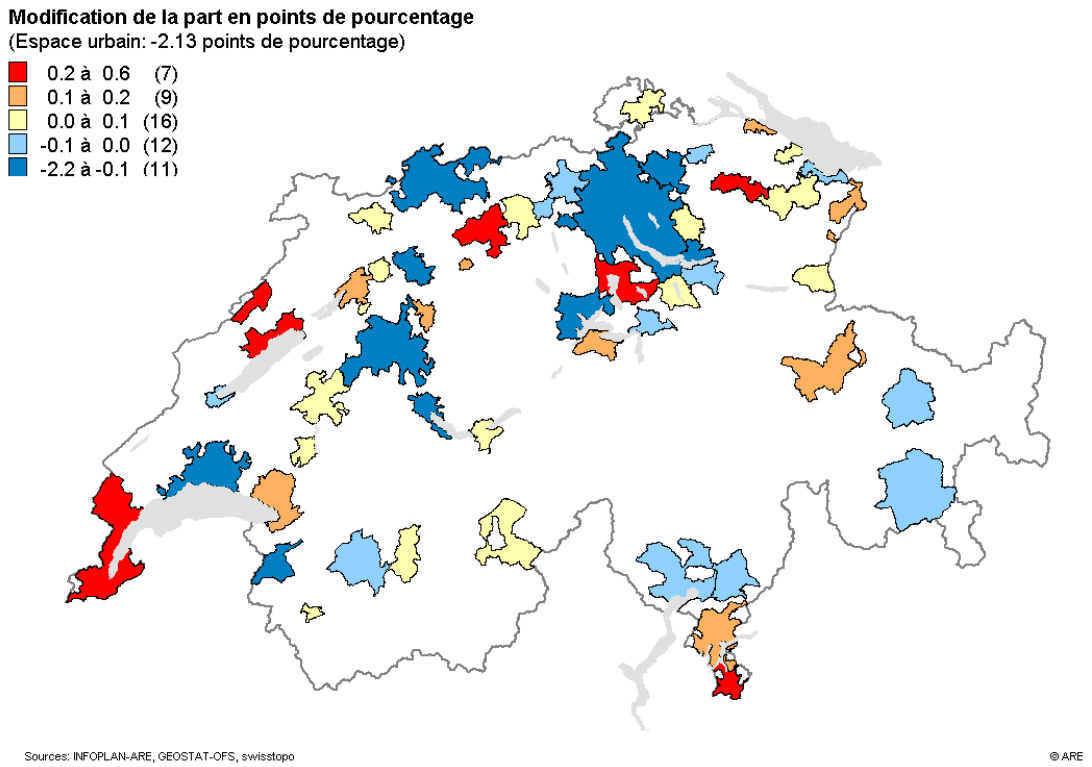

Autres industries

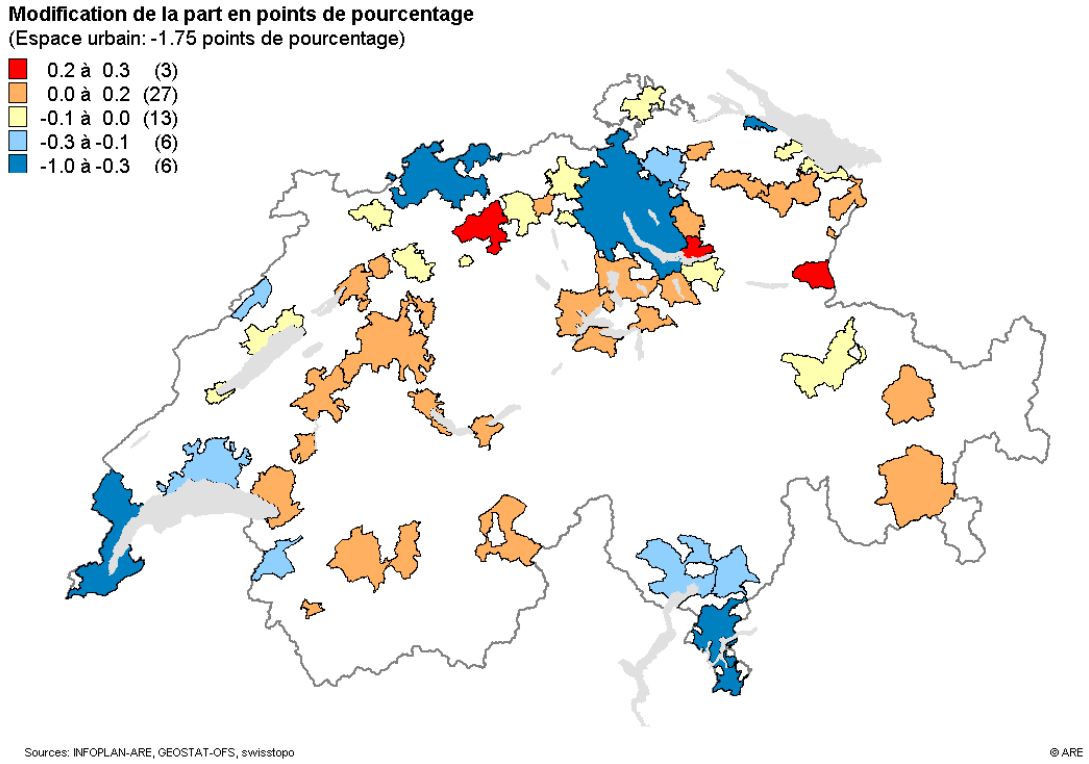

Transports, commerce de gros, logistique

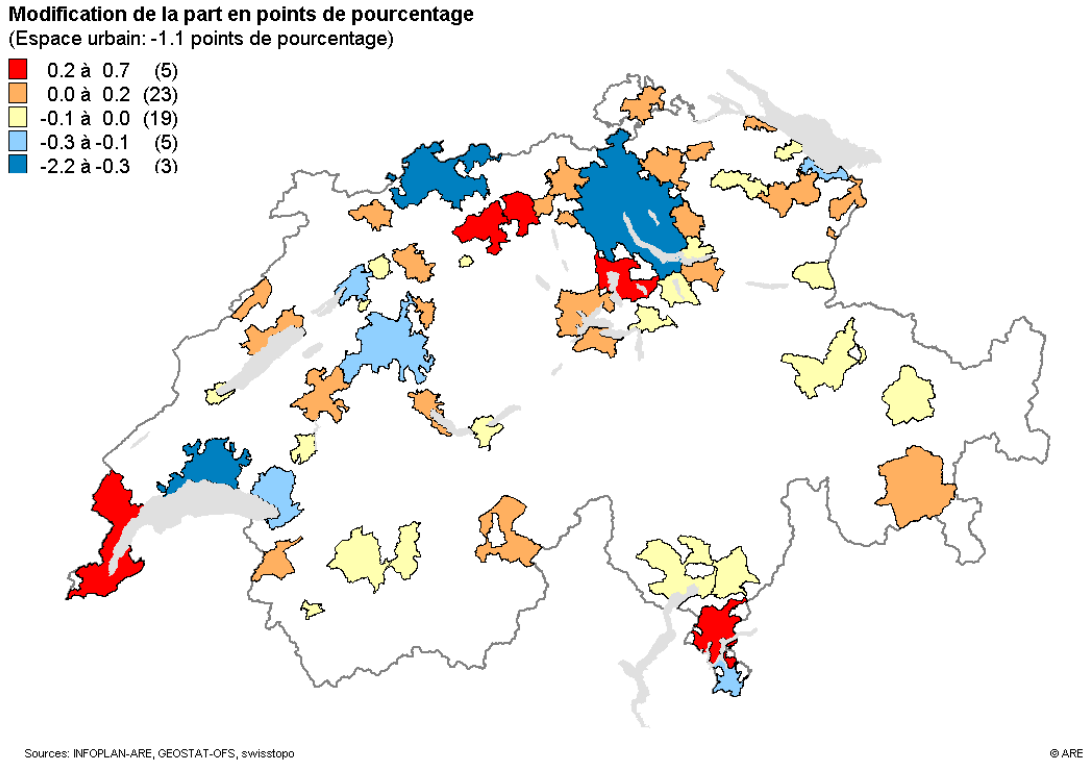

Services personnels

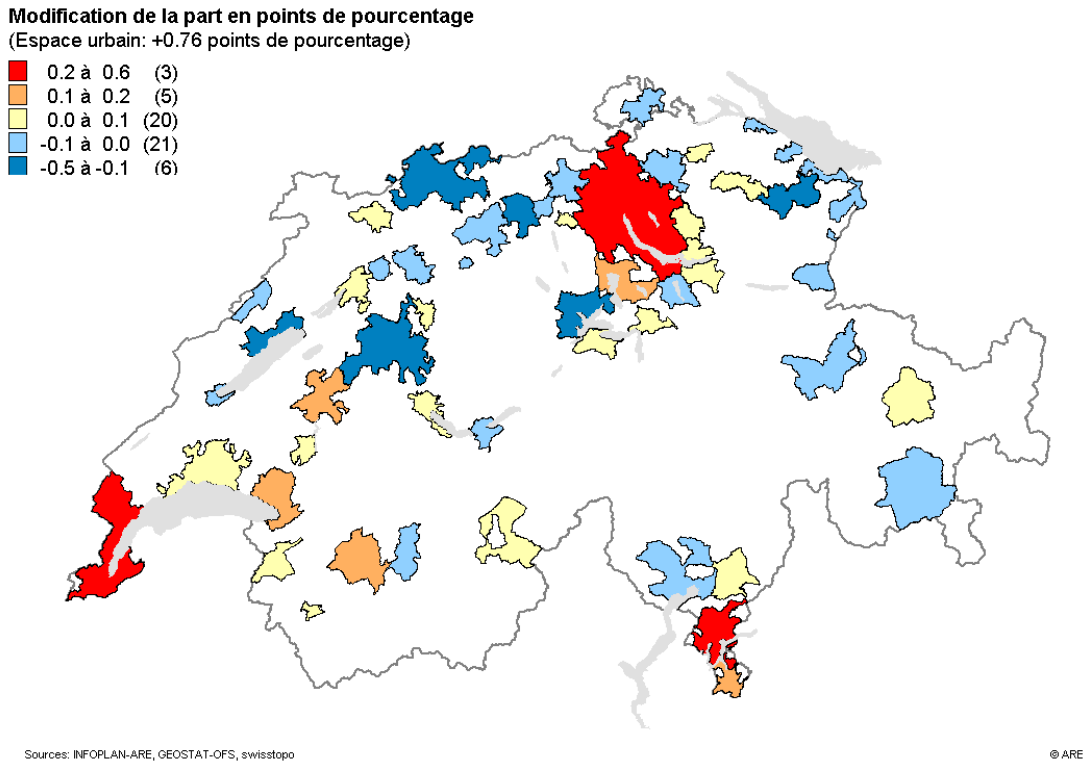

Information, communication

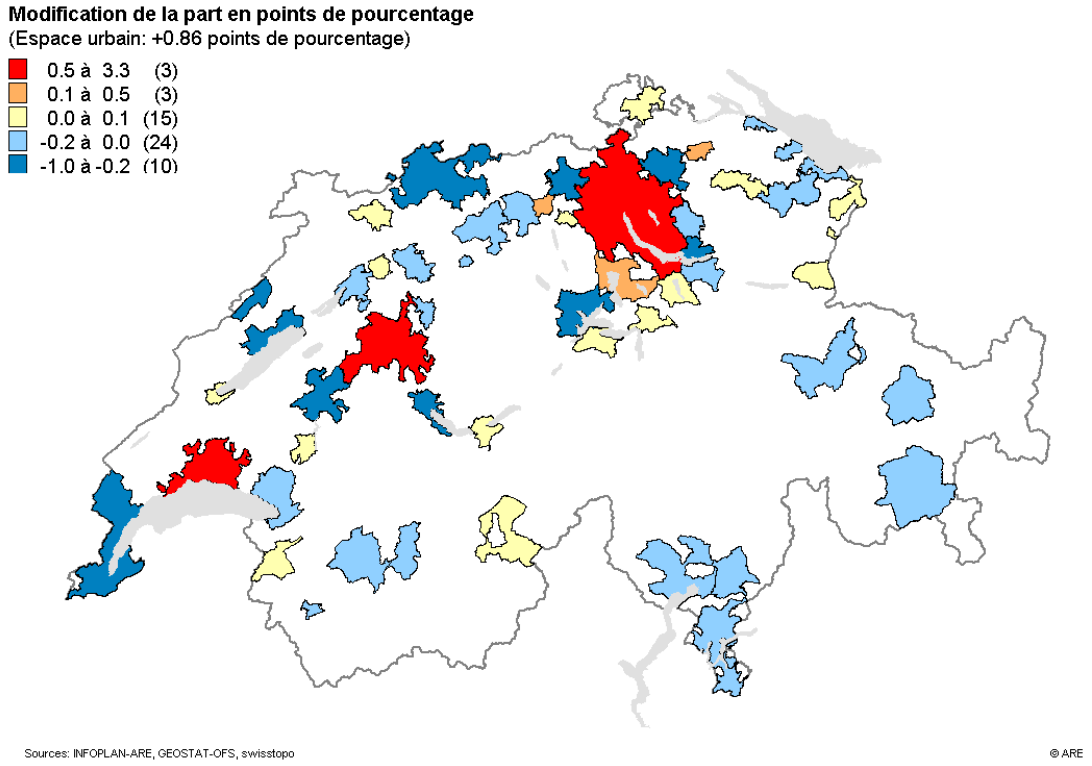

Banques et assurances

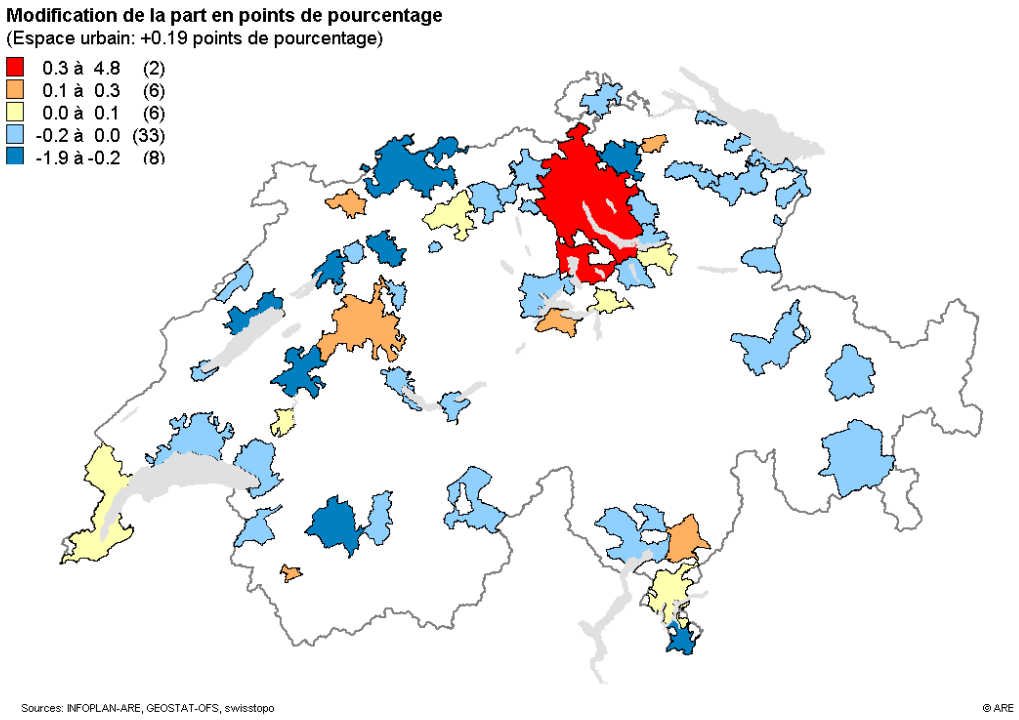

Services aux entreprises

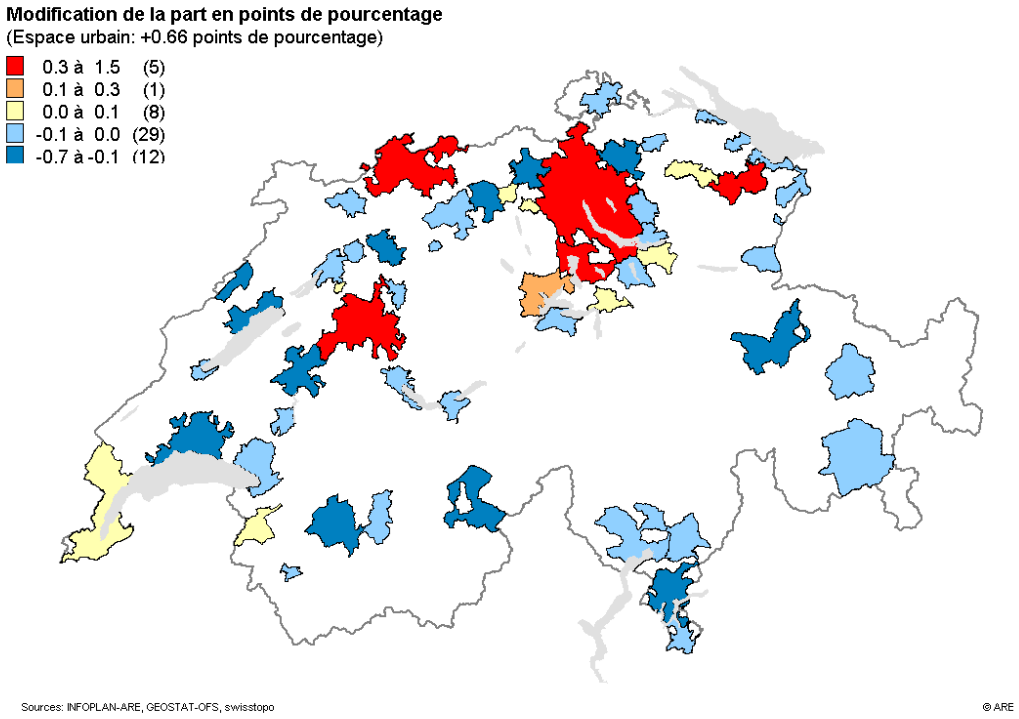

Services sociaux et administratifs

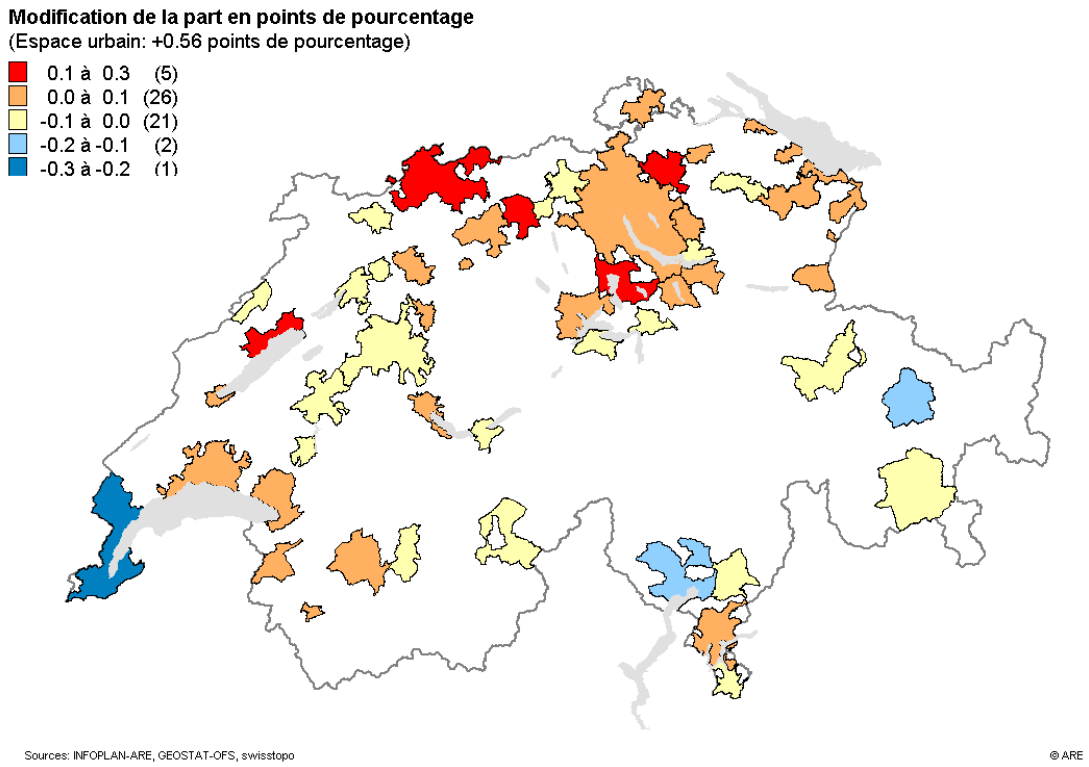

a) y compris les villes individuelles

b) À propos du regroupement de branches économiques : voir la remarque méthodologique dans l'introduction à la présente étude

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos de la fig. B23-2:

- Parmi les agglomérations qui totalisaient déjà un pourcentage relativement élevé d'emplois dans les industries à forte création de valeur (évolution de l'emploi en Suisse entre 1995 et 2005 :- 3%), plusieurs sont encore parvenues à affirmer leur position relative (cf. fig. B23-1), à savoir La Chaux-de-Fonds–Le Locle, Chiasso-Mendrisio, Neuchâtel, Zoug, Wil (SG), ainsi qu'Olten-Zofingue. Genève enregistre, comme seule grande agglomération, une augmentation massive du pourcentage dans ce domaine.

- Dans les **autres industries** (évolution en Suisse : -17%), les agglomérations de Buchs (SG), de Rapperswil-Jona-Rüti et, une fois de plus, celle d'Olten-Zofingue sont parvenues à affirmer leur position.

- Durant la même période, dans le secteur d'activités **transports, commerce de gros et logistique** (évolution en Suisse : +1%), ce sont les agglomérations d'Olten-Zofingue, d'Aarau, de Genève, de Lugano et de Zoug et qui sont parvenues à renforcer leur position relative. En termes de pourcentage, les agglomérations de Lenzbourg, de Frauenfeld et de Stans enregistrent des progressions élevées.

- Les modifications des positions relatives sont plutôt faibles côté **services personnels** dans l'espace urbain (évolution en Suisse : -9%). En termes de pourcentage, ce sont l'agglomération de Lugano, ainsi que les grandes agglomérations de Genève et de Zurich qui font état des gains les plus substantiels, malgré un nombre d'emplois en léger recul dans ces deux dernières agglomérations. Les gains de pourcentages les plus marquants sont intervenus dans les agglomérations de Bulle, de Chiasso-Mendrisio, de Monthey-Aigle, de Wetzikon-Pfäffikon et de Zoug.

- En leur qualité de **centres d'information et de communication**, ce sont avant tout les grandes agglomérations de Berne, de Zurich et de Lausanne qui ont recensé un accroissement du nombre des emplois en valeur absolue (évolution en Suisse : -19%). Frauenfeld, Lenzbourg et Bulle enregistrement la progression relative la plus marquée par rapport aux places qu'elles occupaient dans le classement en 1995.

- Côté activités du tertiaire fortement liées aux fonctions centrales et à forte création de valeur (**activités financières, services aux entreprises**)[5], les agglomérations de Zurich, de Zoug et de Berne, de même que, dans le domaine des services aux entreprises, Bâle et Saint-Gall sont parvenues à renforcer leur position dans le réseau des villes suisses. Par rapport aux valeurs de départ enregistrées en 1995, quelques petits centres tels que Stans, Frauenfeld, Bulle, Martigny, Bellinzone, Wohlen, connaissent eux aussi une progression relative élevée.

- Les variations de pourcentages dans le domaine des **services sociaux et administratifs** (évolution en Suisse : +18%) sont relativement faibles en termes de pourcentages[6].

B24 Différenciation de l'offre de main d'œuvre entre les agglomérations suisses

Les différences de structure de qualification de la population active dans les agglomérations suisses

La spécialisation économique des agglomérations suisses se reflète dans la structure de qualification des populations actives concernées. Ci-après, des informations sur les différences entre les agglomérations en termes de plus haut degré de formation achevé et position professionnelle de la population active qui habite dans les agglomérations respectives.[7]

---

5 Évolution de l'emploi banques/assurances 1995-2005: +3%; services aux entreprises: +36%).

6 La valeur qui concerne Genève doit être interprétée avec précaution: le recensememt fédéral, dont les chiffres sont utilisés pour connaître le nombre des emplois fournis par les organisations étrangères et les représentations diplomatiques, a compté un nombre nettement plus faible de personnes actives à emploi connu, alors que le nombre total des personnes actives a augmenté dans l'ensemble. On ne dispose par ailleurs d'aucune information concernent le nombre des frontaliers employés par les organisations internationales et les représentations diplomatiques, pas plus que sur l'évolution de ce nombre.

7 Le recensement fédéral ne permet d'attribuer à aucune catégorie socio-professionnelle quelque 25% de la population active (cf. les deux colonnes de droite de la fig no B23-1). Nous renonçons dès lors à une analyse détaillée dans le cadre de la présente étude. On s'en référera à l'étude détaillée A3, „Structure socio-démographique de la population des agglomérations", p. 14-17

Fig. no B24-1: Répartition de la population active selon le plus haut degré de formation achevé, 2000 (par classe de grandeur des agglomérations)

cf. tableau des indicateurs B24-1	Total population active a)		Population active, formation tertiaire a)			Population active ayant atteint la fin de la scolarité obligatoire, mais sans formation a) b)		
	Nombre	Répartition (CH=100%)	Nombre (=100%)	Pourcentage	Répartition (CH=100%)	Nombre (=100%)	Pourcentage	Répartition (CH=100%)
Grandes agglomérations c)	1'429'946	37.7%	376'525	28.4%	46.5%	286'031	21.6%	33.1%
Moyennes agglomérations c)	945'083	24.9%	201'427	22.6%	24.9%	216'865	24.3%	25.1%
Petites agglomérations c) d)	423'035	11.2%	73'878	18.6%	9.1%	109'291	27.5%	12.6%
Espace urbain d)	**2'798'064**	**73.8%**	**651'830**	**24.9%**	**80.5%**	**612'187**	**23.4%**	**70.8%**
Espace rural	991'352	26.2%	158'030	16.8%	19.5%	252'662	26.9%	29.2%
Suisse	**3'789'416**	**100.0%**	**809'860**	**22.8%**	**100.0%**	**864'849**	**24.3%**	**100.0%**

a) Population active au domicile (nombre total, y compris la part de population active qui n'entre dans aucune catégorie)
b) y compris la population active qui a achevé une école de degré diplôme ou une école professionnelle
c) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s
d) y compris les villes isolées
Source: BFS: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Fig. no B24-2: Le pourcentage de population active qui a achevé une formation tertiaire, selon les agglomérations 2000 a)

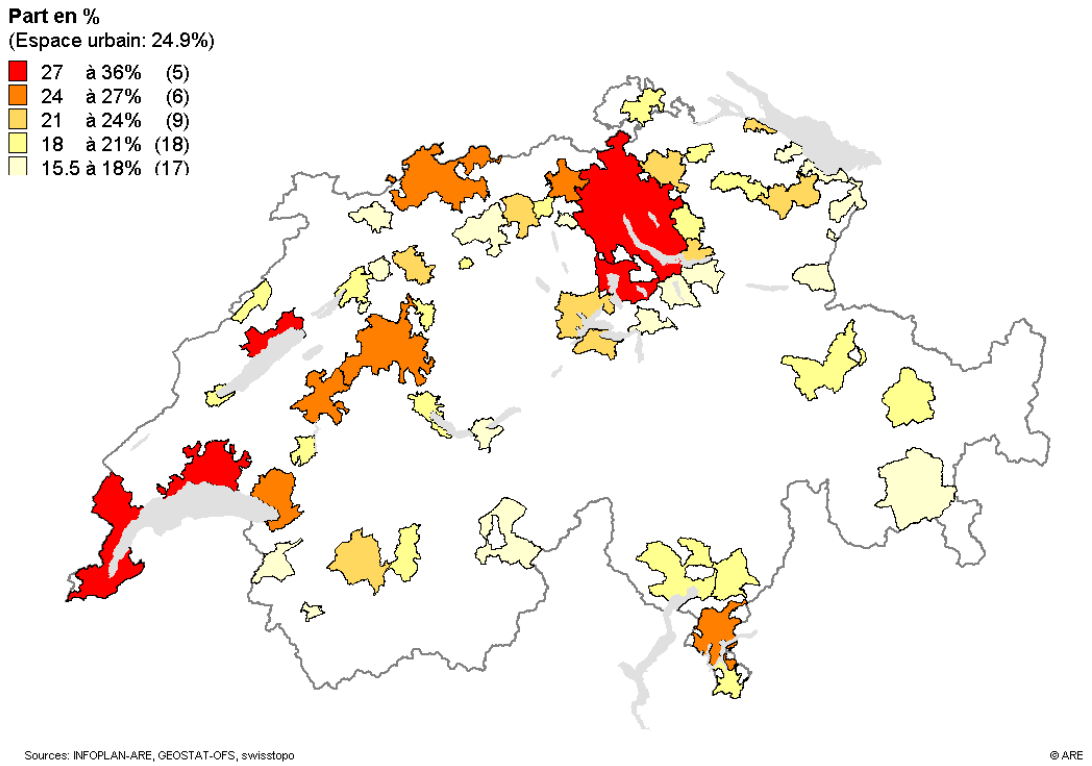

a) y compris les villes isolées
Source: OFS: Recensement fédéral ; adaptation : BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos des figures B24-1 et B24-2:

- Plus de 80% de la population active qui dispose d'une formation tertiaire habite dans l'espace urbain. Dans ce même espace, la population active sans scolarité terminée ou avec une scolarité obligatoire terminée, mais sans formation post-scolaire, représente une proportion relativement faible, de 71%.

- 47% de la population active qui bénéficie d'une formation supérieure habite dans une grande agglomération, alors que le pourcentage moyen de la totalité de la population active dans les grandes agglomérations s'élève « seulement » à 38%. Inversement, le pourcentage des personnes qui appartiennent à la classe de qualification la moins élevée est plus faible (33%) dans les grandes agglomérations par rapport à la totalité de la population active.

- La structure de qualification de la population active dans les moyennes agglomérations correspond grosso modo à la moyenne suisse, alors que le pourcentage des personnes les moins qualifiées est en moyenne plus élevée dans les petites agglomérations et les villes isolées que dans les autres catégories d'agglomérations.

- On constate par ailleurs des différences frappantes entre les agglomérations:
  - Le pourcentage de population active dotée d'une formation tertiaire est le plus élevé dans les cinq grandes agglomérations, ainsi que dans quelques moyennes agglomérations proches de grands centres, telles que Zoug, Baden, Fribourg et Vevey-Montreux.
  - Ce pourcentage est particulièrement faible dans les petites agglomérations fortement marquées par l'industrie ou le tourisme. Dans ce type de petit centre, le nombre des actifs sans formation post-scolaire ou qui a uniquement terminé la scolarité obligatoire[8] est relativement élevé (p. ex. Schwyz, Granges, La Chaux-de-Fonds - Le Locle, Wohlen, Amriswil-Romanshorn et Monthey-Aigle).

[8] Pas de formation post-scolaire ou fin de scolarité obligatoire seulement, école de niveau diplôme ou autre école professionnelle

Fig. no B24-3: Répartition de la population active selon la catégorie socioprofessionnelle 2000 (par classe de grandeur des agglomérations)

cf. tableau des indicateurs B24-3 DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	Population active a) totale		Postes dirigeants, cadre supérieur, universitaires, indépendant-e-s	Agriculteurs, artisans, indépendants du tertiaire	Professions intermédiaires b)	Ouvriers et employés qualifiés (professions manuelles et non manuelles qualifiées)	Ouvriers et employés non qualifiés
	Nombre	Pourcentage	Pourcentage sur l'ensemble du territoire considéré				
Grandes agglomérations c)	1'081'187	100%	20.0%	10.2%	22.2%	33.7%	13.9%
Moyennes agglomérations c)	713'860	100%	14.9%	10.4%	22.2%	36.4%	16.1%
Petites agglomérations c) d)	314'536	100%	12.1%	11.2%	20.7%	37.5%	18.5%
Espace urbain d)	**2'109'583**	**100%**	**17.1%**	**10.4%**	**22.0%**	**35.2%**	**15.3%**
Espace rural	743'905	100%	9.7%	**16.1%**	20.0%	37.3%	16.9%
Suisse	**2'853'488**	**100%**	**15.2%**	**11.9%**	**21.5%**	**35.7%**	**15.7%**

De 5 à 25% au-dessus de la moyenne arithmétique de l'espace urbain

Au moins 25% au-dessus de la moyenne arithmétique de l'espace urbain

a) Population active au domicile (nombre total, sans les 850'309 personnes actives qui n'entrent dans aucune catégorie); 77% de toute la population active

b) Professions intermédiaires: celles qui se rangent entre la dénomination « qualifié » et « cadre ». Les personnes de ces catégories professionnelles possèdent des ressources en matière d'organisation et d'information, mais à un niveau moins élevé que les universitaires et les cadres supérieurs (cf. OFS 1996: La structure sociale de la Suisse : catégories socioprofessionnelles, p. 73s.). Exemple : chef de division non universitaire d'une PMU.

c) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

d) y compris les villes isolées

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos de la fig. B24-3:

- 17% de la population active domiciliée dans l'espace urbain occupe des postes particulièrement exigeants (position dirigeante, cadre supérieur, universitaire, profession libérale). Dans l'espace rural, ce pourcentage est d'un peu moins de 10%. Pour le groupe des agriculteurs, artisans et indépendants du tertiaire, les proportions sont inversées : 10,4% se trouvent dans l'espace urbain, 16,1% dans l'espace rural. Dans les autres catégories socioprofessionnelles, les différences entre ville campagne sont relativement faibles.

- On constate cependant des différences importantes entre le groupe des grandes agglomérations et le reste de l'espace urbain :

  - La catégorie des cadres et des actifs des professions universitaires et libérales représente en moyenne 20% dans les grandes agglomérations, 15% dans les moyennes agglomérations et seulement 12% dans les petites agglomérations.

  - Les proportions se renversent du côté des personnes (ouvriers/ouvrières, employé-e-s) non qualifiées : elles sont nettement plus nombreuses en proportion dans les petites et les moyennes agglomérations.

Modification de la structure de qualification de la population active dans les agglomérations suisses[9]

Les évolutions suivantes se manifestent en rapport avec la qualification de la population active qui habite dans les catégories espaces considérées, durant la période comprise entre 1990 et 2000 (cf. les fig. B24-4 et B24-5):

Fig. no B24-4: Le pourcentage de la population active selon le plus haut degré de formation achevé et par classe de grandeur des agglomérations, 1990/2000

cf. tableau des indicateurs B24-3 DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	Nombre de personnes actives qui résident dans la catégorie d'espace considérée a)		Le pourcentage des personnes actives selon le plus haut degré de formation achevé, rapporté au nombre total dans l'espace considéré a)					
			Scolarité obligatoire ou sans formation post-scolaire b)		Apprentissage, école professionnelle à plein temps, école de maturité ou école normale		Formation tertiaire (école supérieure, haute école spécialisée, université, haute école)	
	1990	2000	*1990*	2000	*1990*	2000	*1990*	2000
Grandes agglomérations c)	*1'362'705*	1'325'755	*25.8%*	21.6%	*54.5%*	50.0%	*19.6%*	28.4%
Moyennes agglomérations c)	*890'330*	890'754	*28.0%*	24.3%	*55.9%*	53.0%	*16.1%*	22.6%
Petites agglomérations c) d)	*386'898*	397'1831	*31.9%*	27.5%	*55.0%*	53.9%	*13.0%*	18.6%
Espace urbain d)	*2'639'933*	2'613'692	*27.5%*	23.4%	*55.1%*	51.6%	*17.5%*	24.9%
Espace rural	*872'844*	938'820	*32.4%*	26.9%	*55.9%*	56.3%	*11.8%*	16.8%
Suisse	***3'512'777***	**3'552'512**	***28.7%***	**24.3%**	***55.3%***	**52.9%**	***16.0%***	**22.8%**

a) Population active au domicile (sans les personnes actives qui n'entrent dans aucune catégorie);

b) y compris les écoles de diplôme et les écoles professionnelles

c) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

d) y compris les villes isolées

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

9 Le recensement fédéral ne permet d'attribuer à aucune catégorie socio-professionnelle quelque 25% de la population active (cf. les deux colonnes de droite de la fig no B23-1). Nous renonçons dès lors à une analyse détaillée dans le cadre de la présente étude. On s'en référera à l'étude détaillée A5, „Structure socio-démographique de la population des agglomérations", p. 14-17

Fig. no B24-5: Modification du pourcentage des personnes actives qui ont une formation tertiaire par rapport à la population active qui réside dans les agglomérations (1990-2000)

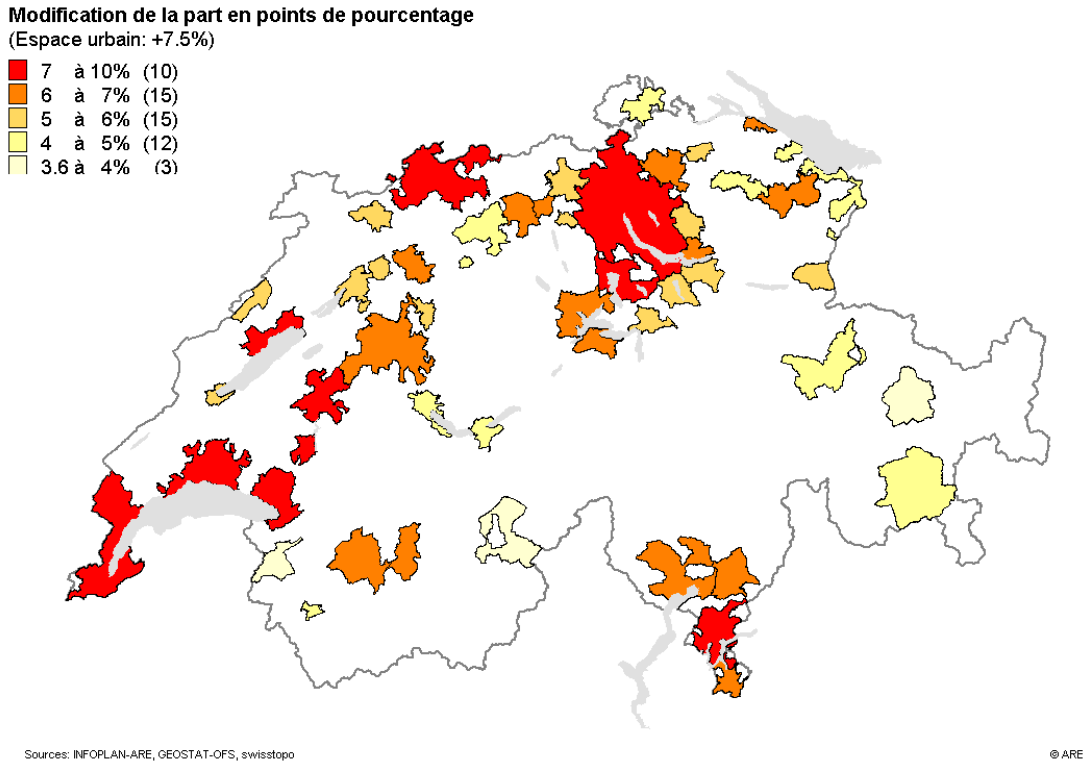

Source: OFS: Recensement fédéral; adaptation : BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos des figures B24-4 et B24-5:

- Au cours des années 1990, la population active en Suisse passe de 3,6 à 3,8 millions de personnes.[10] Aux augmentations en valeur absolue dans l'espace rural et dans les moyennes agglomérations s'oppose un recul du nombre des personnes actives dans les grandes agglomérations et une stagnation de ce nombre dans les petites agglomérations et les villes isolées.

- Entre 1990 et 2000, le niveau de formation des personnes actives a augmenté dans toutes les catégories d'espaces considérées où habitent ces personnes. Ainsi, le nombre des personnes qui ont accompli une formation tertiaire a passé de 16% à 23% en Suisse durant cette période.

- Des différences importantes apparaissent entre les niveaux de formation et entre les différentes catégories d'espaces considérées :

10 Les informations concernant le degré de formation de quelque 184'000 personnes actives (1990: 53'000) manquent encore. Ce qui suit ne prend en considération que les personnes actives dont le degré de formation est connu, en admettant que la population active non prise en considération (sans informations) présente une composition comparable en termes de pourcentages dans les diverses catégories d'espaces et agglomérations considérées.

- Le pourcentage des personnes actives qui ont accompli une formation tertiaire a fortement progressé dans tous les espaces considérés. Cette progression est la plus marquée dans le groupe des grandes agglomérations (+ 9%).
- Le pourcentage des personnes actives qui ont accompli un apprentissage, une école professionnelle à plein temps, une école de maturité ou une formation d'instituteur/d'institutrice était en recul dans les grandes et les moyennes agglomérations, alors qu'il était à peu près stable dans le groupe des petites agglomérations et les villes isolées.
- Le pourcentage des qualifications professionnelles les plus faibles (ni formation post-scolaire, ni fin de scolarité obligatoire) était en net recul dans tous les espaces considérés.

- L'augmentation du pourcentage des formations tertiaires était particulièrement prononcée dans les grandes agglomérations de Genève, Zurich, Lausanne et Bâle, ainsi que dans diverses moyennes agglomérations, telles que Lugano, Neuchâtel, Fribourg, Vevey-Montreux, et dans la petite agglomération de Bulle.

- La mobilité accrue a également entraîné une augmentation du pourcentage des personnes actives à formation tertiaire dans diverses petites agglomérations où ce pourcentage était relativement faible en 1990 ; c'est le cas par exemple de Granges, de Lachen SZ, d'Einsiedeln, de Kreuzlingen et de petites agglomérations tessinoises.[11]

B25 Les relations entre agglomérations en termes de marchés du travail

Les soldes pendulaires dans les agglomérations suisses

Les mouvements pendulaires des travailleuses et des travailleurs existent non seulement au sein des agglomérations, comme, par exemple, entre la ville centre et les communes de son agglomération. Le réseau des villes suisses présente en effet une caractéristique : les mouvements pendulaires ont également lieu entre agglomérations différentes ; ces mouvements sont la conséquence des interactions plus ou moins prononcées entre les différents marchés du travail que forment ces agglomérations. Les figures ci-après mettent en évidence l'attrait que les catégories d'espaces considérées exercent sur la main d'œuvre non résidente ou, au contraire, leur fonction de « réservoir » de main d'œuvre pour des agglomérations tierces.

11 Du fait de la faiblesse de la valeur de référence de 1990. les augmentations enregistrées par exemple à Einsideln, à Lachen ou à Granges n'ont que peu d'impact sur la tendance générale (cf. fig. B24-5).

Fig. no B25-1: Le nombre des personnes actives selon le lieu de domicile et le lieu de travail dans les catégories d'espaces considérées ; la contribution de chaque catégorie d'espace considérée au solde pendulaire, par classe de grandeur des agglomérations 2000

cf. tableau des indicateurs B25-1	Personnes actives a) qui ont leur…		Solde pendulaire a)		Solde pendulaire de l'entité territoriale de l'espace…(nombre de personnes actives) a) b)			
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	Lieu de domicile dans la catégorie d'espace considérée	Lieu de travail dans la catégorie d'espace considérée	Nombre	En % des emploi d)	Grande agglomération	Moyenne agglomération	Petite agglomération d)	Espace rural
Grandes agglomérations c)	1'270'434	1'435'623	**165'189**	11.5%	-	53'816	26'486	84'887
Moyennes agglomérations c)	850'864	896'913	**46'049**	5.1%	-53'816	-	12'010	87'855
Petites agglomérations c) d)	378'240	381'339	**3'099**	0.8%	-26'486	-12'010	-	41'595
Espace urbain d)	**2'499'538**	**2'713'875**	**214'337**	**7.9%**	**-**	**-**	**-**	**214'337**
Espace rural	890'457	676'120	**-214'337**	-31.7%	-84'887	-87'855	-41'595	-214'337
Suisse	**3'389'995**	**3'389'995**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**

Solde pendulaire positif de l'entité territoriale (colonne) par rapport à une autre catégorie d'espace (ligne)
Solde pendulaire négatif de l'entité territoriale (colonne) par rapport à une autre catégorie d'espace (ligne)

a) sans les actifs à lieu de travail indéterminé, sans les pendulaires internationaux ; pendulaires actifs, emploi ≥ 6 heures de travail hebdomadaires

b) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

c) y compris les villes isolées

d) en % des personnes actives de l'espace concerné

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Fig. no B25-2: Les soldes pendulaires des agglomérations suisses 2000

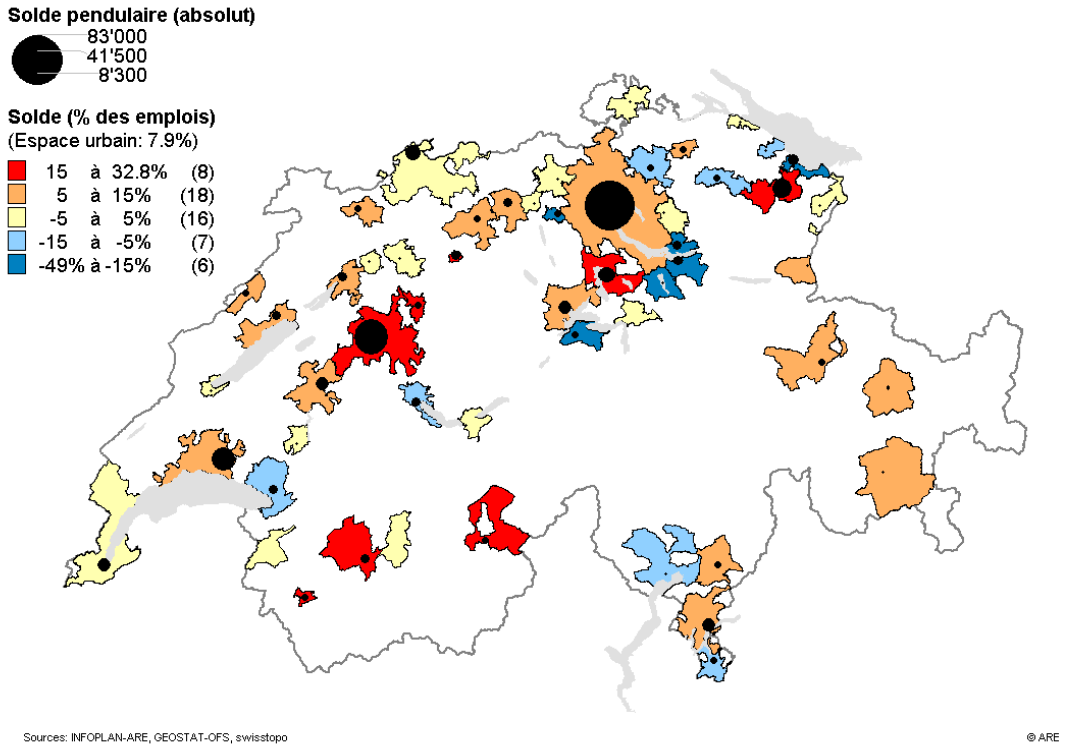

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Observations à propos des figures B-25-1 et 25-2:

- En 2000, l'espace urbain présente un solde pendulaire de quelque 214'000 personnes actives par rapport à l'espace rural.
- Le groupe des grandes agglomérations (après déduction des pendulaires émigrants du nombre des pendulaires immigrants) accuse un solde pendulaire de quelque 165'000 personnes actives. Ces pendulaires excédentaires proviennent à raison de moitié de l'espace rural, d'un tiers des moyennes agglomérations et des 15% de petites agglomérations et villes isolées restantes.
- Le groupe des moyennes agglomérations (solde pendulaire : 46'000 personnes actives) présente un excédent de quelque 88'000 pendulaires immigrants par rapport à l'espace rural et d'environ 12'000 personnes par rapport aux petites agglomérations. Le solde par rapport aux grandes agglomérations est par contre fortement négatif, avec 54'000 pendulaires émigrants.
- Le bilan global (dans les deux sens) des villes isolées et des petites agglomérations est pratiquement équilibré avec un excédent de « seulement » 3'100 pendulaires. L'excédent de 42'000 personnes actives qui effectuent les navettes entre cette catégorie d'espace et l'espace rural est compensé par un solde négatif avec les grandes et moyennes agglomérations (26'000 et 12'000 personnes actives respectivement).
- À l'exception des agglomérations genevoise et bâloise, dont les nombreux pendulaires en provenance des régions voisines au-delà des frontières nationales ne sont pas pris en compte par les statistiques, toutes les grandes agglomérations se distinguent par les excédents massifs de pendulaires immigrants par rapport au nombre d'emplois de l'agglomération. Cette constatation s'applique également
  - à de nombreuses petites et moyennes agglomérations et villes isolées situées hors du réservoir immédiat de pendulaires des grands centres voisins (p. ex. Saint-Gall, La Chaux-de-Fonds, Sion, Martigny, Brigue-Viège, Delémont, Langenthal)
  - à certains centres moyens et petits qui enregistrement une forte progression du nombre d'emplois (p. ex. Fribourg, Frauenfeld)

La dynamique des relations entre agglomérations en termes de marchés du travail

Les figures B25-3 et B25-4 illustrent l'évolution des soldes pendulaires par catégorie d'espace considérée et par agglomération au cours des dernières décennies:

Fig. no B25-3: Évolution du solde pendulaire par classe de grandeur des agglomérations, entre 1970 et 2000

cf. tableau des indicateurs B25-3	Solde pendulaire (nombre de personnes actives) a)				Solde pendulaire (en % d'emplois dans la catégorie d'espace considérée)			
DÉLIMITATION DES AGGLOMÉRATIONS 2000	1970	1980	1990	2000	1970	1980	1990	2000
Grandes agglomérations c)	39'414	58'631	118'896	165'189	3.2%	4.6%	8.4%	11.5%
Moyennes agglomérations c)	32'547	35'959	42'785	46'049	4.2%	4.5%	4.7%	5.1%
Petites agglomérations c) d)	9'325	6'401	4'608	3'099	2.9%	1.9%	1.2%	0.8%
Espace urbain d)	**81'286**	**100'991**	**166'289**	**214'337**	**3.5%**	**4.2%**	**6.1%**	**7.9%**
Espace rural	-81'286	-100'991	-166'289	-214'337	-12.3%	-15.6%	-24.4%	-31.7%
Suisse	-	-	-	**-**	-	-	-	**-**

a) sans les pendulaires dont le lieu de travail est indéterminé et sans les pendulaires internationaux, 1990/2000: emploi ≥ 6 heures de travail hebdomadaires; 1970/1980: ≥ 1 heure de travail hebdomadaire

b) Grandes agglomérations: >250'000 habitant-e-s; moyennes agglomérations: entre 50'000 et 250'000 habitant-e-s.; petites agglomérations: <50'000 habitant-e-s

c) y compris les villes isolées

d) en % des personnes actives de la catégorie d'espace concernée

Source: OFS, Recensement fédéral des entreprises ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

Fig. no B25-4: Modification des soldes pendulaires dans les agglomérations suisses, en pour cents (1990-2000)

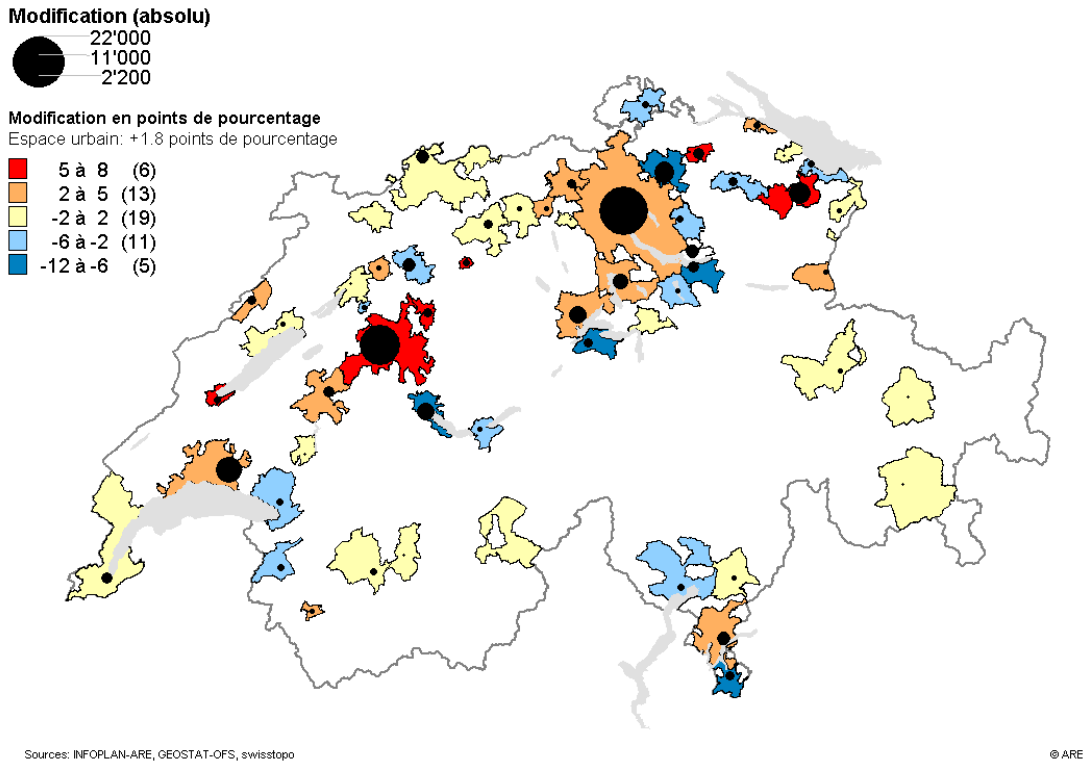

Source: OFS, Recensement fédéral de la population ; adaptation: BHP – Hanser und Partner AG

- Dans l'espace urbain, l'excédent de pendulaires immigrants augmente constamment d'une décennie à la suivante, entre 1970 et 2000, tant en valeur absolue que rapporté au nombre d'emplois. L'évolution au sein des diverses catégories d'espaces considérées est toutefois très hétérogène:
  - Dans le groupe des grandes agglomérations, le solde pendulaire positif a augmenté de manière relativement élevée, passant de 3,2% en 1970 à 11,5% en 2000.
  - L'excédent de pendulaires immigrants des moyennes agglomérations n'a augmenté que faiblement en trente ans, passant de 4,2 à 5,1% de personnes actives dans cette catégorie d'espace.
  - Durant la même période, dans le groupe des petites agglomérations, le faible excédent pendulaire a peu à peu diminué, pour atteindre actuellement un solde pendulaire quasi nul.
  - Dans l'espace rural, l'excédent pendulaire émigrant en direction de l'espace urbain a fortement augmenté depuis 1970.
- En considérant l'évolution individuelle des agglomérations entre 1990 et 2000, on obtient un tableau hétérogène:
  - Outre les grandes agglomérations, de nombreuses petites et moyennes agglomérations, telles que Saint-Gall, Zoug, Lucerne, Kreuzlingen, Frauenfeld, Yverdon et La-Chaux-de-Fonds – Le Locle, enregistrement une augmentation élevée du solde pendulaire en termes de pourcentages.
  - Dans les agglomérations qui, en 1990 déjà, présentaient un excédent de pendulaires émigrants (p. ex. Rapperswil-Jona-Rüti, Lachen, Thoune, Stans, Chiasso-Mendrisio), on constate une diminution relative élevée du solde pendulaire par rapport au nombre d'emplois. En 2000, dans l'agglomération de Winterthour, le nombre total des pendulaires émigrants vers d'autres catégories d'espaces dépassait pour la première fois celui des pendulaires immigrants en provenance d'autres catégories d'espaces.